



ON A TOUT  
À GAGNER

**Envoi par courriel**

Montréal, le 6 octobre 2015

Pierre Lynch, Président  
Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées  
Laval-Laurentides  
[aqdr.laval@aqdr.org](mailto:aqdr.laval@aqdr.org)

Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2015. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :  
<http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Monsieur Lynch, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois  
3750, Crémazie Est, 5e étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4

## **Combattre la pauvreté des personnes âgées**

Au Québec, ce sont près de 600 000 aînés qui touchent des prestations du Supplément de revenu garanti. Le SRG assure un revenu additionnel aux personnes âgées à faible revenu qui vient s'ajouter à la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Le SRG a toujours été au cœur de l'action du Bloc Québécois. Le revenu est l'un des principaux facteurs déterminants de la santé. C'est aussi le fondement de la capacité des personnes âgées à accéder au logement et au transport nécessaires pour maintenir leur autonomie. Le logement, le transport et les aliments représentent à eux seuls plus des deux tiers des dépenses des ménages composés d'aînés.

En débattant sans relâche sur la nécessité d'améliorer les conditions de vie des aînés, le Bloc Québécois a réussi à obtenir plusieurs gains, dont deux majeurs :

- ✓ D'une part, nous avons permis de retrouver un peu plus de 42 000 aînés québécois qui avaient droit à des prestations mais qui n'en recevaient pas. 42 000 personnes âgées qui ont reçu près de 190 millions de dollars, soit une moyenne de 4 500 dollars par personne.
- ✓ Et d'autre part, nous avons exigé des bonifications au programme de Supplément de revenu garanti, ce qui a permis une augmentation des prestations de 600 dollars par année! C'est environ 100 millions par année au Québec depuis 2011.

Le revenu est l'un des facteurs le plus déterminants de la santé et le fondement de la capacité des personnes âgées à accéder au logement et au transport nécessaires pour maintenir leur autonomie. Le logement, le transport et les aliments représentent à eux-seul plus des deux tiers des dépenses des ménages composés d'aînés.

Le Bloc Québécois propose d'améliorer le sort des personnes âgées les plus démunies en modifiant le SRG en 6 points :

- En bonifiant les prestations de 50\$ par mois les prestations du Supplément de revenu garanti;
- En versant pour une période de 6 mois la pension et le supplément d'un défunt à son survivant ou à sa survivante;
- En inscrivant automatiquement les personnes de 65 ans, susceptibles de recevoir du SRG;
- En travaillant pour retrouver les personnes qui ont droit au SRG et qui ne le touchent pas et en s'assurant qu'ils puissent toucher la pleine rétroaction des prestations qu'elles n'ont pu toucher;
- en majorant l'allocation au conjoint survivant (ALCS) au même niveau que le SRG
- En permettant de recevoir les chèques du Régime de pensions, de la Sécurité de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti à toutes les 2 semaines pour mieux gérer leur budget.

## **Investir dans le logement social et abordable**

Le Bloc Québécois travaillera au maintien des subventions actuelles destinées aux conventions (environ 1,7 milliards \$), tout en bonifiant de 400 millions de dollars dès maintenant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logement social et abordable. Le Bloc exigera aussi un réinvestissement progressif jusqu'à l'atteinte de 1% des revenus annuels du fédéral.

Les logements sociaux sont d'abord et avant tout des logements qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité, et dont le but premier est de bien loger les personnes, à un coût qu'elles peuvent payer. Il faut investir dans les logements sociaux et abordables, faire le contraire est tout simplement indécent.

De plus, le Bloc Québécois propose de remplacer le programme conservateur de rénovation domiciliaire par un crédit plus ciblé : rénovations écoénergétiques, aménagement de résidences multigénérationnelles, rénovations pour permettre aux personnes dont le niveau d'autonomie diminue de rester chez elles.

### **Rétablir la livraison postale à domicile**

Les dirigeants de Postes Canada ont malheureusement les mêmes réflexes que n'importe quel dirigeant d'entreprise : diminuer les coûts et augmenter les revenus pour maximiser les profits.

Or, Postes Canada n'est pas une entreprise comme les autres : c'est un service public, indispensable à plusieurs personnes et essentiel à la vitalité de nos régions. Son actionnaire est le gouvernement fédéral.

L'opposition du Bloc Québécois aux projets de Postes Canada, généralement entrepris avec arrogance et sans égard pour la population, n'est pas nouvelle.

L'un des premiers gains du Bloc Québécois, obtenu en 1994, a été l'imposition d'un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en région. À chaque fois que Postes Canada revenait à la charge (en 1997, 2003 et 2009), le Bloc Québécois faisait reculer le gouvernement.

*Le Bloc Québécois exige un moratoire immédiat sur les plans de Postes Canada qui visent à fermer les bureaux de poste de villages, à installer des boîtes postales et à cesser la livraison de courrier à domicile.*

*Une fois ces projets mis sur la glace, le Bloc Québécois demandera un véritable exercice de consultation permettant de considérer les besoins de la population, avant de se pencher sur des mesures permettant d'assurer la pérennité des services de Postes Canada sans sacrifier l'intérêt public.*

### **Rétablir les transferts en santé**

Cette année marque le désengagement programmé du gouvernement fédéral dans le financement de la santé. Voici ce qu'en dit le Directeur parlementaire du budget :

*En indexant le financement fédéral des soins de santé au taux de croissance du PIB, le gouvernement fédéral se prémunit en grande partie de l'impact financier du vieillissement de la population. Mais les gouvernements provinciaux, investis de la responsabilité constitutionnelle des soins de santé, ne peuvent pas agir ainsi.*

Ce désengagement fédéral en santé nuira considérablement au Québec financièrement et induit des pressions qui poussent à plus de privé dans les services de santé.

Le Bloc Québécois reprendra la lutte contre le déséquilibre fiscal, en commençant par exiger le rétablissement des transferts en santé à un niveau équivalent à au moins 25 % des dépenses du Québec dans ce domaine. Nous exigerons que le vieillissement de la population soit pris en compte dans le calcul des transferts en santé.

Le Bloc Québécois est le seul parti à rétablir immédiatement et sans condition les transferts de la santé à 6% par année et `avoir un objectif précis pour atteindre au moins 25 % des dépenses du Québec.